

**DÉCLARATION DE TRAVAUX SUR CONCESSIONS
DE TERRAIN DANS LES CIMETIÈRES**

Aucune entrée d'entreprise ne sera tolérée sans contact préalable

Interventions autorisées du **lundi au vendredi** :
du 1^{er} mars au 1^{er} novembre de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
du 2 novembre au 28 ou 29 février de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

1. **Entreprises** : Demande d'autorisation de travaux à envoyer par mail à funeraire@ville-clermont-ferrand.fr avec date et heures précises (arrivée au cimetière- durée d'intervention);
2. Retour d'autorisation par mail ; après réception de cette autorisation :
 - Appelez le gardien du cimetière concerné avant votre jour et heure d'arrivée,
 - Présentez-vous à l'accueil du cimetière pour réaliser l'état des lieux avant travaux ;
 - A la fin des travaux, contactez le gardien pour établir l'état des lieux après chantier (parties appartenant à la Ville)

3. **Particuliers** : **en l'absence de mail uniquement** : demande par courrier Hôtel de Ville Pôle Funéraire
10, rue Marcombes 63000 Clermont-Ferrand

Nom, Prénom, lien de parenté avec le fondateur de la concession	Adresse complète

Sollicite la construction de :

➔ 1 caveau : nombre de places :	➔ 1 stèle en
➔ 1 entourage en	➔ 1 dalle en
➔ 1 faux-caveau en	➔ 1 monument en
➔ 1 pierre tombale en	➔ Autres :

Sollicite la réfection de la construction suivante déjà existante soit :

➔ du caveau	➔ de la dalle
➔ de l'entourage	➔ du monument
➔ du faux-caveau	➔ des joints
➔ de la pierre tombale	➔ de la chape
➔ de la stèle	
➔ d'une gravure (noter tout ce qui sera gravé) :	➔ d'une gravure sur case colombarium en doré (noter tout ce qui sera gravé <u>et</u> le n° de la case en doré) :
Autres :	

Sur la concession N° Cimetière.....

Les travaux seront effectués le

Les travaux seront effectués entre le et le

Je (Nous) mandate (mandatons) : (Nom et adresse de la société ou du particulier qui effectue les travaux)

.....
.....

Fait à

le

Signature du/des demandeurs